



DIVERSITE ET PRECARITE : LE DOUBLE DEFI DES UNIVERS ULTRAMARINS

LA REUNION

par

Claude-Valentin MARIE

Conseiller pour l'Outre-mer à la direction de l'INED

(CONCEPTEUR ET RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DE L'ENQUETE « MIGRATION FAMILLE ET VIEILLISSEMENT »)

Robin ANTOINE

Chargé d'études à l'INED

Rapport rédigé à la demande du Conseil de la famille

SOMMAIRE

I. La démographie de La Réunion	3
A. Une émigration pour études des jeunes natifs qui privilégie le sud de la France	3
B. Une faible mobilité des actifs natifs de La Réunion.....	4
C. Un recul du solde naturel : baisse des naissances, en dépit d'une fécondité encore vive	5
D. Les maternités précoces	6
E. Une mortalité infantile qui demeure importante	7
F. 78,5 années d'espérance de vie pour les hommes et 84,7 années pour les femmes.....	8
G. La mortalité à La Réunion.....	8
H. La population continue de croître, en dépit de la baisse des naissances et d'un solde naturel en net recul.....	9
I. Une croissance qui bénéficie à toutes les « microrégions », excepté la CA de la côte Ouest.....	10
II. Les ménages : plus nombreux mais de taille plus réduite	12
III. Les familles	13
A. Trois fois moins de familles nombreuses en 30 ans	13
B. La famille « traditionnelle » d'un couple avec enfant(s) plus fréquente qu'aux Antilles..	13
IV. Enjeux de Santé à La Réunion	16
A. Une surmortalité pour maladies cardio-vasculaires, notamment chez les femmes.....	16
B. Alcool et tabac : premiers facteurs de risque	16
C. La Réunion, fortement touchée par le diabète.....	16
V. La population réunionnaise vieillit	18
A. Entre « jeunesse » et « gérontocroissance » : les défis réunionnais	18
B. Une dépendance plus précoce et plus lourde à La Réunion	19
C. Un coût par bénéficiaire plus élevé sur l'île	20
VI. Contexte économique et social	21
A. Une forte précarité professionnelle.....	21
B. Pauvreté et inégalités de niveau de vie : La Réunion fortement exposée	21
C. Les mères isolées et leurs enfants très touchés par la pauvreté.....	24
D. L'apport relatif des prestations sociales	25
E. Les personnes âgées souvent pauvres et en moins bonne santé.....	26
F. Une prise en charge à domicile qui mobilise pleinement la solidarité familiale.....	27
VII. La Réunion à l'horizon 2050	29
Annexe	31

I. La démographie de La Réunion

Avec 860 000 habitants au 1^{er} janvier 2020, La Réunion est de loin le Drom le plus peuplé. À l'inverse des Antilles, qui enregistrent un net recul de leur population, elle a gagné près de 38 864 habitants entre 2010 et 2020 (tableau 1), soit une progression de + 4,7 %, contre + 3,4 % en moyenne nationale¹. Si son solde naturel² toujours positif (+ 1,1 % en moyenne annuelle) compense les effets du solde migratoire (– 0,4 % en moyenne annuelle), cette dynamique demeure très en deçà des évolutions observées en Guyane et à Mayotte. Avec 343 habitants au km² (contre 103,6 hab/km² en moyenne nationale), La Réunion se place au 4^e rang des régions françaises les plus densément peuplées, après l'Île-de-France, Mayotte et la Martinique (tableau 1).

Tableau 1 : Évolution de la population entre 2010 et 2020

Comparaisons départementales								
	2010	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2020	Évolution 2010-2020	Croissance 2010-2020 en %	Variation annuelle moyenne 2010-2018 en %			Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2020 en hab./km ²
					Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties	
Guadeloupe	403 355	376 879	– 26 476	– 6,6	– 0,4	0,5	– 0,9	221
Martinique	394 173	358 749	– 35 424	– 9,0	– 0,7	0,3	– 1,0	318
La Réunion	821 136	860 000	38 864	+ 4,7	0,7	1,1	– 0,4	343
Guyane	229 040	290 691	61 651	+26,9	2,6	2,3	0,3	3
Mayotte	217 091	279 471	62 380	+ 28,7	3,8*	3,3*	0,5*	747
France métro.	62 765 235	64 897 94	2 132 719	+ 3,4	0,4	0,4	0,0	119

* : variation annuelle moyenne entre 2012 et 2017 pour Mayotte.

Source : Insee, recensement et estimations de la population.

A. UNE EMIGRATION POUR ETUDES DES JEUNES NATIFS QUI PRIVILEGIE LE SUD DE LA FRANCE

Bien que la « mobilité » soit très vivement encouragée par des politiques locales, les Réunionnais demeurent nettement moins enclins que les Antillais à quitter leur territoire. En comparaison des autres Drom, les migrations (arrivées et départs) y demeurent plus modestes et n'ont qu'un faible impact sur la démographie de l'île. Seuls les jeunes adultes (20-24 ans) affichent un solde migratoire négatif, tandis qu'à l'inverse, les arrivées l'emportent aux âges de pleine activité (25-59 ans), avec une part significative de « natifs de retour » (tableau 2 et graphique 1).

Pour l'essentiel, les départs sont le fait de jeunes adultes (18-24 ans) – filles et garçons – qui, leur baccalauréat obtenu, choisissent de poursuivre leurs études en métropole³. À la différence des Antillais qui privilégient la région parisienne, ils se dirigent préférentiellement vers les régions du sud

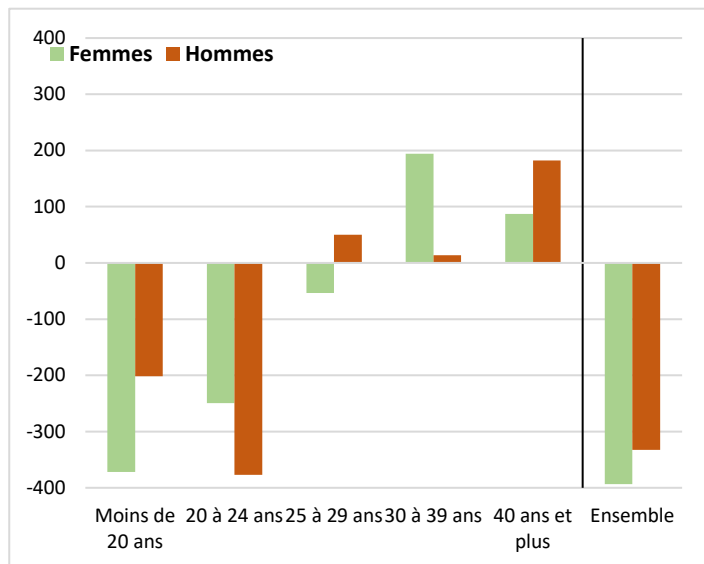
¹ Soit un rythme annuel moyen de + 0,5 % contre + 0,3 % en métropole.

² Différence entre les naissances et les décès.

³ Une mobilité estudiantine qui demeure moindre au départ de La Réunion que des Antilles ; en moyenne un peu plus de 2 000 par an. En règle générale peu d'étudiants métropolitains font le choix des Drom pour y poursuivre leurs études : l'attractivité des universités y demeure encore très faible.

de la France – qui rassemblent déjà 45 % des natifs de l'île résidant dans l'hexagone – dans la perspective d'y retrouver un membre de la famille déjà installé et une « ambiance pays ». Ainsi, près de un quart des étudiants réunionnais résidant en métropole sont installés en Occitanie, contre seulement 15 % en région parisienne, en dépit de la plus grande diversité de l'offre de formation.

Graphique 1 et tableau 2 : Le solde migratoire par tranche d'âge et sexe en 2017



Groupes d'âges	Hommes	Femmes
Moins de 20 ans	- 201	- 372
20 à 24 ans	- 377	- 250
25 à 29 ans	50	- 54
30 à 39 ans	14	194
40 ans et plus	182	87
Ensemble	- 333	- 394

Source : Insee, recensement de la population.

B. UNE FAIBLE MOBILITE DES ACTIFS NATIFS DE LA REUNION

Une exploitation détaillée⁴ de ces mouvements sur la période 2012-2016 a confirmé que, dans leur ensemble, les actifs réunionnais (en emploi ou au chômage) sont aujourd'hui peu enclins à l'émigration, d'autant moins quand ils sont peu diplômés⁵, conscients des difficultés dans ce cas à s'intégrer au marché de l'emploi métropolitain. Les mobiles sont évidemment les fonctionnaires, assurés grâce au système des mutations d'occuper un poste dans l'hexagone. Pour les autres actifs, le pari est plus risqué : l'expérience métropolitaine débute le plus souvent par une phase de chômage pour au moins un des deux conjoints, la femme généralement, malgré un niveau de formation en moyenne plus élevé.

Sur la période étudiée, en moyenne, plus de 11 000 personnes ont, chaque année, quitté La Réunion pour la métropole ; en sens inverse 10 000 s'y installaient, dont 3 000 « natifs de retour », souvent accompagnés de leur famille, avec des enfants nés en métropole⁶. Dans l'ensemble, ces « nouveaux venus » et « natifs de retour » disposaient d'un bon niveau de formation⁷, leur ouvrant l'accès à un emploi qualifié à La Réunion : cadres, ingénieurs ou professions intermédiaires. Ils

⁴ Ajir S., Fabre E., 2017, Bilan des migrations entre La Réunion et la France métropolitaine, *Insee Analyses Réunion*, n° 23, juin.

⁵ À La Réunion, environ un tiers des jeunes quitte l'école sans diplôme.

⁶ Ceux que nous avons dénommés « originaires de La Réunion » dans l'enquête MFV.

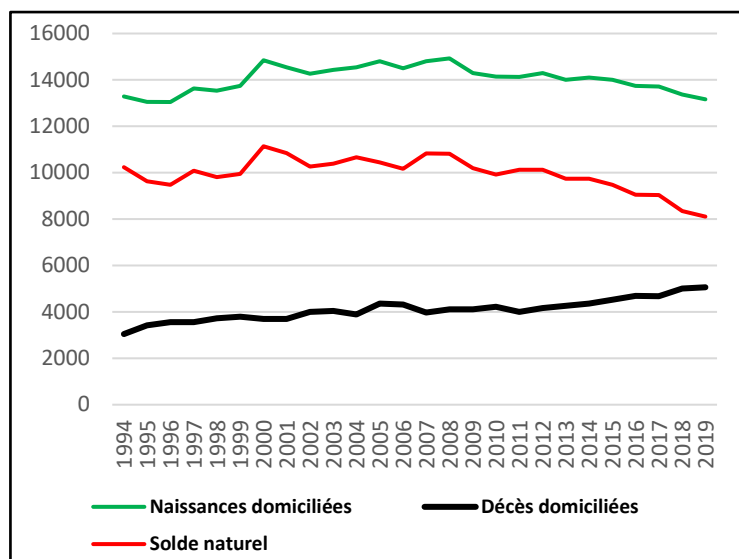
⁷ 43 % sont titulaires d'un diplôme du supérieur. Bon nombre sont des « natifs de retour » à La Réunion au terme de leur parcours universitaire en métropole, augmentant du même coup la part des diplômés parmi les natifs de La Réunion.

répondaient au souci de combler le déficit d'encadrement de la fonction publique⁸ autant que du privé dont pâtit encore La Réunion.

C. UN RECUIL DU SOLDE NATUREL : BAISSÉ DES NAISSANCES, EN DEPIT D'UNE FECONDITE ENCORE VIVE

En comparaison de la précédente décennie, la croissance démographique réunionnaise s'est notablement ralentie : elle atteint + 0,7 % en moyenne par an entre 2010-2018, contre + 1,5 % entre 1999 et 2007. Ce ralentissement s'explique par un solde migratoire légèrement négatif, une nette croissance des décès liée à l'arrivée aux âges de forte mortalité des générations pleines du baby-boom des années 1950, et une baisse de l'ICF (graphique 2 et tableau 3). Ces dernières années (2013- 2020), le recul des naissances tient cependant plus à la diminution du nombre de femmes en âge d'avoir un enfant (15-50 ans) qu'à un recul de la fécondité qui demeure encore vive (2,39 enfants par femme en 2019⁹ [graphique 3], contre 1,84 en métropole et 1,95 en Martinique).

Graphique 2 et tableau 3 : Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel à La Réunion de 1994 à 2019



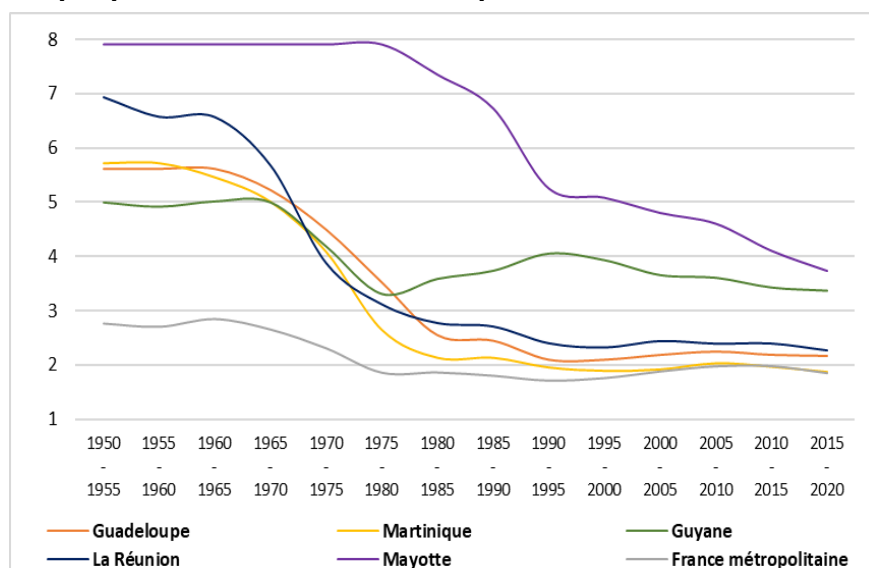
Année	Naissances domiciliées	Décès domiciliés	Solde naturel
1994	13 289	3 045	10 244
2004	14 545	3 884	10 661
2005	14 799	4 357	10 442
2013	14 002	4 258	9 744
2014	14 095	4 355	9 740
2015	14 011	4 531	9 480
2016	13 742	4 689	9 053
2017	13 708	4 673	9 035
2018	13 364	5 011	8 353
2019	13 168	5 061	8 107

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

⁸ Dans ce secteur, 42 % des nouveaux « entrants » étaient diplômés du supérieur, contre 28 % pour les « sortants ».

⁹ La Réunion n'est dépassée sur ce plan que par Mayotte et la Guyane.

Graphique 3 : Évolution de l'ICF depuis 1950 à 2020 en France métropolitaine et dans les Drom



Source : United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition.

D. LES MATERNITES PRECOCES

Les Réunionnaises ont dans l'ensemble leur(s) enfant(s) plus tôt qu'en métropole : l'âge moyen des mères à la naissance est de 29,0 ans à La Réunion, contre 30,8 en France métropolitaine (tableau 4). L'écart est plus net pour les plus jeunes : 28 % des naissances à La Réunion sont issues de femmes de moins de 25 ans¹⁰, contre 12 % en métropole. Le graphique 4b confirme cette précocité des Réunionnaises comparées à leurs consœurs métropolitaines. En 2019, un peu plus de 1 % des naissances réunionnaises l'ont été de mères mineures, contre 2,6 % en 2010. Bien qu'en net recul, cette contribution des mineures demeure plus de trois fois plus élevée qu'en métropole (tableau 5), mais nettement inférieure aux taux enregistrés en Guyane (4,1 %) et à Mayotte (3,1 %).

Tableau 4 : Taux de natalité, âge moyen de la mère à la naissance en 2019 et nombre de naissances en 2018

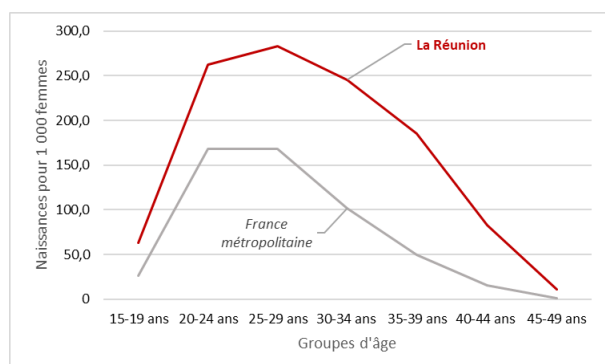
Comparaisons régionales			
	Taux de natalité en 2019 (en ‰)	Âge moyen de la mère à la naissance en 2019	Nombre de naissances vivantes domiciliées en 2018
France métropolitaine	11,0	30,8	717 795
Guadeloupe	11,3	30,2	4 249
Martinique	9,9	29,9	3 670
Guyane	27,3	28,9	7 995
La Réunion	15,4	29,0	13 364
Mayotte	36,4	28,8	9 590
France	11,2	30,7	756 663

Source : Insee, état civil 2019.

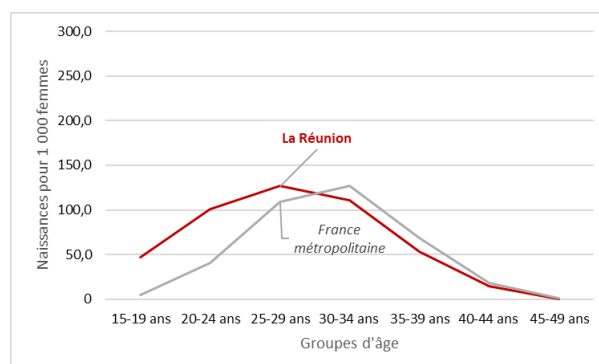
¹⁰ Il convient cependant de noter que les Réunionnaises d'aujourd'hui enfantent plus tardivement que leurs aînées. Au début des années 1990, l'âge moyen était de 27 ans.

Graphique 4 : Évolution des taux de fécondité par groupes d'âges Comparaison La Réunion – France métropolitaine

a. 1965-1970



b. 2015-2020



Source: United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division (2019). World Population Prospects 2019, Online Edition.

Tableau 5 : Part des grossesses avant 20 ans et mineures en France métropolitaine et dans les Drom en 2010 et 2019

(en %)

	2010		2019	
	Avant 20 ans	Dont mineures	Avant 20 ans	Dont mineures
Guadeloupe	5,0	1,3	3,3	1,0
Martinique	5,6	1,6	3,6	0,5
Guyane	13,4	5,4	10,8	4,1
La Réunion	8,3	2,6	4,9	1,1
Mayotte	8,3	2,8	8,5	3,1
France métropolitaine	1,7	0,3	1,2	0,3

Source : Insee, état civil 2010 et 2019.

E. UNE MORTALITE INFANTILE QUI DEMEURE IMPORTANTE

À La Réunion, la mortalité infantile demeure encore deux fois plus importante qu'en métropole : le taux de décès pour 1 000 enfants nés vivants y atteint 6,5 ‰ en 2018 contre 3,6 ‰ en métropole. Surtout, elle ne baisse plus depuis le début des années 1990 (tableau 6). Y concourt la précarité socioéconomique dont pâtit un grand nombre femmes et, souvent, le surpoids ou l'obésité des mères, voire des maladies chroniques. Une configuration qu'aggrave leur entrée tardive dans le parcours de santé prénatal. Pour autant, la situation réunionnaise apparaît plus favorable comparée aux autres Drom qui affichent des taux encore plus élevés (9,3 ‰ en Martinique, 7,5 ‰ en Guadeloupe, 7,1 ‰ en Guyane et jusqu'à 9,8 ‰ à Mayotte).

Tableau 6 : Mortalité infantile par département et région en 2018

Départements et régions	Nés vivants (a)	Décédés de moins d'un an (b)	Décédés de moins de 7 jours (b)	Décédés de moins de 28 jours (b)	Taux de mortalité	
					Infantile (c)	Néonatale (d)
Guadeloupe	4 249	32	19	26	7,5	6,1
Martinique	3 670	34	12	24	9,3	6,5
Guyane	7 995	63	26	41	7,9	5,1
La Réunion	13 364	82	44	62	6,1	4,6
Mayotte (f)	9 590	94	26	46	9,8	4,8
Drom	38 868	305	127	199	7,8	5,1
France Métro.(g)	719 737	2 615	1 235	1 843	3,6	2,6
France (h)	758 590	2 905	1 361	2 036	3,8	2,7

a. Département de domicile de la mère.

b. Département de domicile du décédé.

c. Décès d'enfants de moins d'un an pour 1 000 enfants nés vivants.

d. Décès d'enfants de moins de 28 jours pour 1 000 enfants nés vivants.

f. Les indicateurs concernant la mortalité à Mayotte sont diffusés mais sont peu fiables. En effet, pour ce département, les données sur les décès sont à considérer prudemment car elles sont probablement sous-estimées.

g. Sous-total des événements ayant eu lieu en France métropolitaine. Certaines personnes (mères de nouveau-nés en Métropole ou enfants décédés en Métropole) peuvent ne pas résider en Métropole.

h. Total des événements ayant eu lieu en France (96 départements métropolitains + 5 départements d'outre-mer). Certaines personnes (mères de nouveau-nés en France ou enfants décédés en France) peuvent ne pas résider en France.

Champ : France inclus Mayotte.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

F. 78,5 ANNEES D'ESPERANCE DE VIE POUR LES HOMMES ET 84,7 ANNEES POUR LES FEMMES

À La Réunion, l'espérance de vie à la naissance a fortement progressé, au rythme moyen de six mois par an depuis 60 ans¹¹. Elle est aujourd'hui de 84,7 ans pour les femmes (contre 82,6 ans en 2009), et de 78,5 ans pour les hommes (contre 74,8 en 2009). Ces espérances de vie demeurent un peu en deçà du niveau métropolitain, avec un écart d'environ une année (tableau 7). Les gains d'espérance de vie qui assuraient un rattrapage progressif du niveau métropolitain paraissent marquer le pas, du fait principalement des écarts persistants de niveau de vie, du taux de pauvreté élevé et des inégalités de santé, dont témoigne (on le verra plus loin) la fréquence des maladies chroniques (diabète). Les hommes réunionnais sont ceux qui en pâtissent le plus : l'alcoolisme et le tabagisme augmentent, chez eux, la part de décès prématurés.

G. LA MORTALITE A LA REUNION

La jeunesse de la population réunionnaise explique le taux de mortalité inférieur à celui de la métropole (5,9 ‰ contre 9,2 ‰) (tableau 7). Ce résultat ne doit cependant pas masquer les réalités. À structures d'âge et sexe équivalents, le risque de décès y serait en réalité supérieur. En 2018, on y comptait plus de décès d'hommes que de femmes (2 700 contre 2 300), avec un écart plus marqué

¹¹ Ajir S., Baktavatsalou R., Seguin S., 2017, Évolutions démographiques depuis 60 ans. Une population vieillissante, *Insee Analyses La Réunion*, n° 25, août.

qu'en métropole : le taux de décès y était de 6,6 ‰ pour les hommes *versus* 5,1 ‰ pour les femmes ; en métropole ces valeurs étaient respectivement de 9,5 ‰ et 9,0 ‰.

Tableau 7 : Indicateurs démographiques à La Réunion en 2009, 2018 et 2019 et en France métropolitaine en 2019

	La Réunion			France métropolitaine
	2009	2018	2019	2019
Population au 1^{er} janvier N+1	821 136	857 961	859 959	64 897 954
Naissances vivantes	14 299	13 364	13 171	714 029
Naissances de mères mineures	526	300	230	2 723
Taux de natalité (‰)	17,5	15,6	15,3	11,0
Indicateur conjoncturel de fécondité	2,37	2,40	2,38	1,84
Décès	4 109	5 011	5 064	599 408
Taux de mortalité (‰)	5,0	5,8	5,9	9,2
Taux de mortalité infantile (‰)	7,2	6,5	6,6	3,6
Espérance de vie à la naissance (années) :	- hommes	74,8	77,6	78,5
	- femmes	82,6	84,0	84,7

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

H. LA POPULATION CONTINUE DE CROITRE, EN DEPIT DE LA BAISSSE DES NAISSANCES ET D'UN SOLDE NATUREL EN NET REcul

Entre 2010 et 2018, la population réunionnaise s'est accrue en moyenne de 4 200 habitants par an (soit + 0,7 %, contre + 0,4 % en métropole), très en deçà du rythme de croissance des deux précédentes décennies¹². Le solde naturel demeure le moteur de cette croissance, le solde migratoire étant toujours légèrement déficitaire, mais il connaît une baisse continue. En 2019, les naissances (au nombre de 13 171) ont été à leur niveau le plus bas¹³ depuis le milieu des années 1990 (tableau 7), pendant qu'en parallèle les décès atteignaient leur point le plus haut (5 064). Le solde naturel a ainsi atteint en 2019 son niveau le plus faible depuis 1951 (+ 8 400).

La mortalité a fortement progressé en comparaison de la décennie 1990 (3 400 décès par an, en moyenne), chez les hommes plus que chez les femmes. Cette progression tient pour partie à l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom des années 1950, aux âges élevés de plus forte mortalité. Le recul des naissances, lui, tient à la baisse du nombre de femmes en âge de procréer (15-50 ans) et non à un changement radical de leur comportement de fécondité. Après Mayotte et la Guyane, l'ICF de La Réunion demeure le plus élevé des régions françaises (tableau 8).

¹² Les rythmes de croissance annuelle avaient été de + 1,8 % entre 1990 et 1999 et de + 1,5 % entre 1999 et 2009.

¹³ Le pic des naissances a été atteint dans les années 2007 et 2008 où elles se sont situées à près de 15 000.

Tableau 8 : Indicateur conjoncturel de fécondité en 2019 – Comparaisons départementales
(pour 100 femmes)

	Ensemble	15 à 24 ans	25 à 34 ans	35 à 49 ans
France métro.	184	22	117	45
Guadeloupe	210	42	114	54
Martinique	195	41	108	46
Guyane	363	106	173	84
La Réunion	239	63	127	49
Mayotte	468	143	222	103

Source : Insee, état civil, estimations de population (données provisoires).

I. UNE CROISSANCE QUI BENEFICIE A TOUTES LES « MICROREGIONS », EXCEPTE LA CA DE LA COTE OUEST

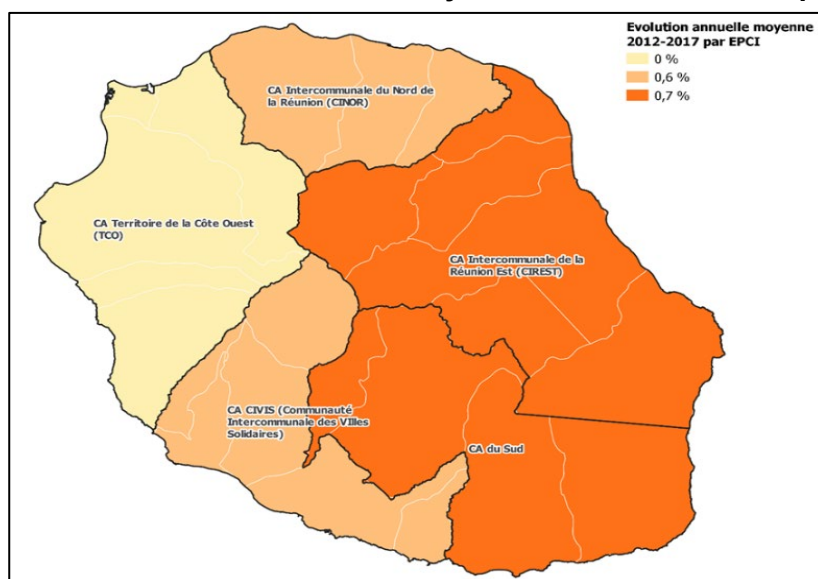
Toutes les « microrégions » de l'île, à une exception près, ont bénéficié de la croissance démographique des dernières années et enregistré une augmentation de leur population, avec des taux très proches les uns des autres (carte 1). Dans l'ensemble, les migrations internes ont été de faible ampleur : elles n'ont concerné que 1,5 % de la population entre 2012 et 2017, et ont donc peu modifié les équilibres antérieurs. Dans ce contexte, le Nord/Cinor, la microrégion qui rassemble le plus grand nombre de communes¹⁴ et qui concentre le plus d'emplois (101 700), est aussi la plus attractive. Elle tire également profit de la présence sur son territoire des centres de formation universitaire qui drainent une très large part des jeunes (18-24 ans) : nouveaux bacheliers poursuivant sur l'île leurs études supérieures, ou jeunes actifs à la recherche d'un premier emploi (tableau 9). La capitale Saint-Denis qui dispose des plus fortes potentialités d'emploi¹⁵ constitue à elle seule un vrai pôle d'attraction¹⁶. Au total, 40 % des habitants qui ont changé de « microrégion » dans la période, se sont installés dans le Nord. À l'opposé, la « microrégion » de l'Ouest/TCO – pourtant au second rang en nombre d'habitants – a été la seule à avoir enregistré un déficit migratoire, avec le départ d'une partie de ces jeunes désireux de poursuivre leurs études ou à la recherche d'un emploi.

¹⁴ Saint-Denis, La Possession, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, et Bras-Panon. Elle se situe au 20^e rang national en termes de nombre d'habitants.

¹⁵ Les deux communes de Saint-Denis et Sainte-Marie forment le premier pôle d'emploi de l'île.

¹⁶ « L'aire d'attraction » d'une ville définit, selon l'Insee, l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail.

Carte 1 : Évolution annuelle moyenne entre 2012 et 2017 par EPCI* à La Réunion



* Établissement public de coopération intercommunale.
 Source : Insee, recensements de la population 2012 et 2017.

Tableau 9 : Évolution de la population par EPCI à La Réunion de 2012 à 2017 et densité en 2017

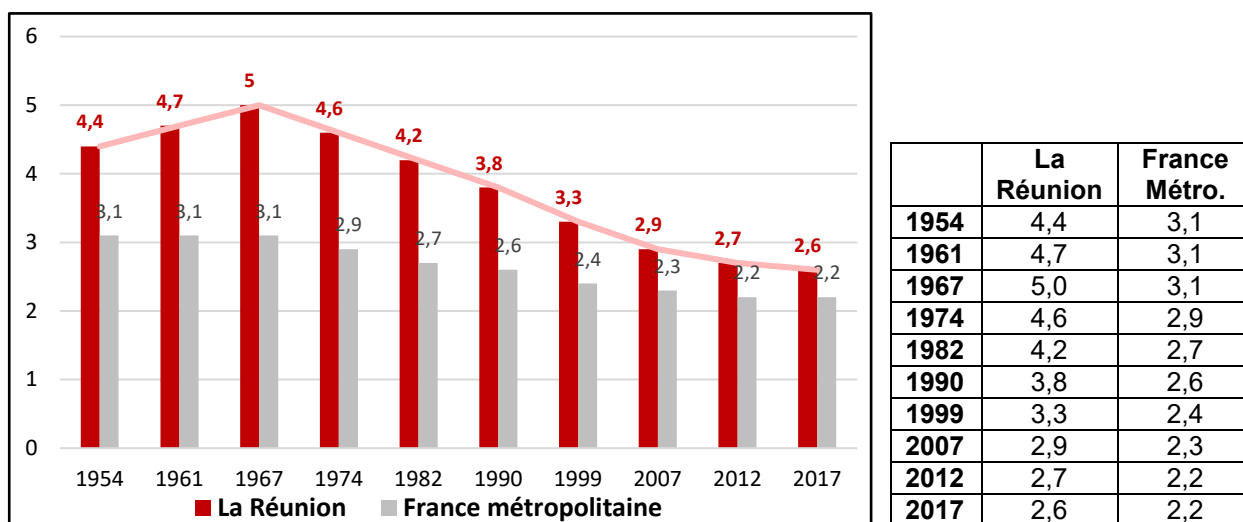
Territoires	Population en 2017	Population en 2012	Évolution annuelle moyenne 2012-2017 (en %)			Densité de la population en 2017 (hab/km ²)
			Totale	Due au solde naturel	Due au solde migratoire	
CA Territoire de la Côte Ouest (TCO)	212 382	212 561	- 0,0	1,1	- 1,1	395,3
CA Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	205 275	199 222	0,6	1,2	- 0,6	713,2
CA communauté intercommunale des villes solidaires (CIVIS)	180 434	175 269	0,6	1,1	- 0,5	477,2
CA du Sud	128 435	124 177	0,7	1	- 0,4	227,4
CA intercommunale de la Réunion Est (CIREST)	127 133	122 715	0,7	1,3	- 0,6	172,8
La Réunion	853 659	833 944	0,5	1,1	- 0,7	341,0
France hors Mayotte	65 670 680	64 407 297	0,4	0,3	0,1	105,1

Source : Insee, recensements de la population de 2012 et 2017.

II. Les ménages : plus nombreux mais de taille plus réduite

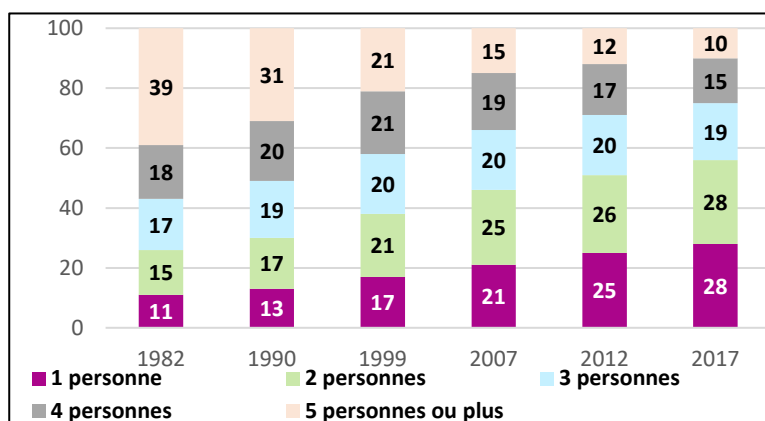
La croissance du nombre de ménages réunionnais a été plus rapide encore que celle de la population, mais leur taille moyenne n'a cessé de réduire, passant de 5,0 personnes en 1967 à 2,6 en 2017¹⁷ (graphique 5 et tableau 10). Cette chute reflète l'importance des changements intervenus dans les modes de vie, autant que dans les structures familiales et leur organisation. Les familles nombreuses ne sont plus le modèle dominant, le nombre de familles monoparentales s'est accru et la décohabitation entre aînés et jeunes adultes s'est accélérée, entraînant l'accroissement des ménages de personnes âgées vivant seules. Les ménages d'une personne ont ainsi connu la progression la plus vive, passant de 11 % à 28 % des ménages entre 1982 et 2017 (graphique 6). Le vieillissement continu de la population devrait accentuer le phénomène, lorsqu'à l'horizon 2040 les aînés formeront plus d'un quart de la population. Une situation qui concernera plus encore les femmes que les hommes en raison de leur espérance de vie plus longue.

Graphique 5 et tableau 10 : Évolution de la taille moyenne des ménages de 1954 à 2017



Source : Insee, recensements de la population.

Graphique 6 : Évolution de la répartition des ménages selon le nombre de personnes



Source : Insee, recensements de la population de 1967, 1974, 1982, 1990, 1999, 2007, 2012 et 2017.

¹⁷ Mais elle demeure encore supérieure à la taille moyenne métropolitaine.

III. Les familles

A. TROIS FOIS MOINS DE FAMILLES NOMBREUSES EN 30 ANS

Comme ailleurs, la famille réunionnaise a fortement évolué : elle est, comme en métropole, marquée par l'effritement du modèle de la famille nombreuse (couple avec trois enfants ou plus), des unions plus fragiles et moins nombreuses, des divorces accrus et un taux de nuptialité en recul (de 5,9 ‰ à 3,6 ‰). En parallèle, l'allongement de la scolarité et l'accès grandissant aux études universitaires ont eu pour effet un différé de la « mise en union ». Au total, entre 1999 et 2017, la part des couples avec au moins un enfant mineur a reculé de plus de 15 points (tableau 11). Dans le même temps, la hausse du taux d'activité des femmes (de 35 % à 66 %) s'est accompagnée d'une baisse de la fécondité et d'un recul de l'âge moyen à la première maternité (de 23,2 à 25,7 ans). Autant de changements qui expliquent la nette réduction de la part des familles nombreuses, en parallèle de celle des ménages de cinq personnes ou plus qui, en 1982, constituaient le modèle dominant (39 % des ménages, contre 10 % en 2017). Moins fréquents aujourd'hui à La Réunion, ces ménages y demeurent cependant deux fois plus répandus qu'en France métropolitaine.

Tableau 11 : La répartition des familles par types de familles à La Réunion en 1999, 2007 et 2017

Couples avec ou sans enfant(s) et familles monoparentales	Nombre de familles					
	1999	%	2007	%	2017	%
Ensemble	179 877	100	209 861	100	234 710	100
Famille - Couple avec enfant(s) mineur(s)	105 270	58,5	108 545	51,7	101 414	43,2
Famille monoparentale avec enfant(s) mineur(s)	43 569	24,2	57 426	27,4	74 963	31,9
<i>Famille monoparentale - père</i>	<i>5 105</i>	<i>2,8</i>	<i>6 381</i>	<i>3,0</i>	<i>9 224</i>	<i>3,9</i>
<i>Famille monoparentale - mère</i>	<i>38 464</i>	<i>21,4</i>	<i>51 045</i>	<i>24,3</i>	<i>65 739</i>	<i>28,0</i>
Famille - Couple sans enfant mineur(s)	31 038	17,3	43 890	20,9	58 334	24,9
Famille - 0 enfant de moins de 25 ans	44 599	24,8	60 768	29,0	82 811	35,3
Famille - 1 enfant de moins de 25 ans	48 813	27,1	58 284	27,8	66 793	28,5
Famille - 2 enfants de moins de 25 ans	47 554	26,4	54 499	26,0	54 976	23,4
Famille - 3 enfants de moins de 25 ans	24 560	13,7	24 175	11,5	20 382	8,7
Famille - 4 enfants ou plus de moins de 25 ans	14 351	8,0	12 136	5,8	9 749	4,2

Source : Insee, recensements de la population de 1999, 2007 et 2017.

B. LA FAMILLE « TRADITIONNELLE » D'UN COUPLE AVEC ENFANT(S) PLUS FREQUENTE QU'AUX ANTILLES

Entre la métropole, où le modèle de la famille « traditionnelle » prédomine encore, et les Antilles, où la famille monoparentale occupe une place majeure (53,2 % des enfants vivent avec un parent isolé), La Réunion occupe une position intermédiaire. Le modèle « traditionnel » y demeure très légèrement majoritaire, mais la part de la famille monoparentale ne cesse d'y progresser, passant de 24,2 % en 1999 à 31,9 en 2017 (tableau 11). Au total, en 2018, plus de la moitié des enfants réunionnais (52,4%) vivaient avec leurs deux parents, éventuellement avec des frères et sœurs, tous enfants du couple parental (tableau 12a). 38,0 % vivaient dans une famille monoparentale, le plus souvent (9 fois sur 10) avec leur mère contre 20,4 % en métropole (tableau 12b). Ils étaient

moins de un sur dix à vivre dans une « famille recomposée »¹⁸. Par ailleurs, si la « non-reconnaissance » des enfants par leur père est deux fois plus fréquente qu'en métropole (25,6 % contre 12,1%), elle demeure à La Réunion bien inférieure à ce qui est constaté aux Antilles ou en Guyane. De plus, elle a sensiblement diminué entre 2010 et 2019 (tableau 13).

L'enquête Migrations, famille et vieillissement a montré que la monoparentalité constitue pour les enfants des Drom concernés un mode durable de vie familiale et non, comme en métropole, une simple « parenthèse » entre deux moments de la vie de couple de leurs parents. Ainsi, 10 % des enfants réunionnais vivent de la naissance à 10 ans dans une famille monoparentale, contre seulement un enfant métropolitain sur cinquante. Comme aux Antilles, la monoparentalité s'accompagne fréquemment pour les enfants concernés d'une plus grande précarité sociale : en 2017, les deux tiers d'entre eux vivaient avec un parent sans emploi, contre 25,4 % pour les enfants vivant au sein d'un couple (tableau 14).

Tableau 12 a : Répartition des enfants selon le type de famille à la Réunion, aux Antilles et en métropole (en %)

	Famille « traditionnelle »	Famille monoparentale	Famille recomposée
Métropole	68,8	20,4	10,8
La Réunion	52,4	38,0	9,6
Antilles	38,9	53,2	7,9

Champ : enfants mineurs vivant en famille.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018.

Tableau 12 b : Répartition des enfants selon le type de famille et la présence de parent(s) à La Réunion (en %)

	Famille			
	« traditionnelle »	monoparentale	recomposée	ensemble
Deux parents	52,4	//	3,4	55,8
Mère uniquement	//	34,9	4,5	39,4
Père uniquement	//	3,1	1,7	4,8
Ensemble	52,4	38,0	9,6	100,0

Champ : enfants mineurs vivant en famille.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018.

¹⁸ Famille dans laquelle au moins un enfant n'est pas issu du couple. Le plus souvent, les enfants nés d'une union antérieure vivent avec leur mère dans leur « nouvelle » famille. Ils vivent soit avec un parent et un beau-parent ; soit avec leurs deux parents et des demi-frères et demi-sœurs. Ces familles comptent davantage d'enfants mineurs : ceux du nouveau couple s'ajoutant souvent à ceux d'une union antérieure. La moitié d'entre elles rassemble trois et même parfois quatre enfants ou plus.

Tableau 13 : Part des naissances non reconnues par le père en 2010 et 2019 en France métropolitaine et dans les Drom

Département de domicile de la mère	Part des naissances non reconnues par le père	
	2010	2019
Guadeloupe	65,1	62,8
Martinique	55,3	54,4
Guyane	49,4	68,3
La Réunion	36,4	25,6
Mayotte	n.d.	10,1
France métro.	8,8	12,1

Source : Insee, état civil 2010 et 2019.

Tableau 14 : Part des enfants vivant dans une famille dont les parents n'ont pas d'emploi et ne sont ni retraités ni étudiants en 2017 (en %)

Département/ Pays de résidence	Part des enfants vivant dans une famille				
	dont les parents n'ont pas d'emploi et ne sont ni retraités ni étudiants			monoparentale, parmi l'ensemble des enfants dont le parent n'a pas d'emploi	monoparentale parmi l'ensemble des enfants
	Parmi l'ensemble des enfants	Parmi les enfants vivant dans une famille monoparentale	Parmi les enfants de familles constituées d'un couple		
Guadeloupe	42,0	60,8	20,4	77,3	53,4
Martinique	38,9	55,3	18,0	79,7	56,1
Guyane	55,3	72,0	39,1	64,3	49,5
La Réunion	43,0	68,8	25,4	64,9	40,5
France métro.	16,4	39,4	9,2	57,1	23,8

Source : Insee, recensement de la population 2017.

IV. Enjeux de Santé à La Réunion

A. UNE SURMORTALITE POUR MALADIES CARDIO-VASCULAIRES, NOTAMMENT CHEZ LES FEMMES

Les taux standardisés de mortalité demeurent supérieurs à la moyenne nationale, même si le différentiel se réduit au fil des années. En 2019, La Réunion se plaçait au 7^e rang des régions pour les taux de mortalité standardisés à 65 ans ou plus et occupait la 9^e place pour la surmortalité prématurée (décès avant 65 ans). Si les données apparaissent plus favorables pour les décès par cancers, il en va différemment pour les maladies de l'appareil circulatoire, pour lesquelles elle se plaçait au deuxième rang des départements français les plus concernés pour les femmes et au 4^e pour les hommes.

B. ALCOOL ET TABAC : PREMIERS FACTEURS DE RISQUE

La consommation d'alcool constitue également un facteur de risque important¹⁹. Il a été établi en 2013 qu'elle était la cause d'une nette surmortalité, en comparaison des données nationales : le différentiel était de + 37,8 %, plus marqué pour les hommes (+ 42,2 %) que pour les femmes (+ 28,6 %). Pour les décès par cirrhoses du foie, La Réunion se retrouvait au 16^e rang, et au dernier pour les décès par psychoses alcooliques ou alcoolisme. Par ailleurs, un quart des Réunionnais de 18 à 75 ans fument du tabac quotidiennement, et plus de la moitié sont des « gros fumeurs » (au moins 10 cigarettes/jour). Si les hommes sont plus concernés, l'écart avec les femmes tend à se réduire.

Le tabac est le produit psychoactif qui cause le plus de décès (13 % de l'ensemble des décès) et près d'un tiers de ces décès surviennent prématurément (avant l'âge de 65 ans). Le tabagisme est aussi la première cause de décès par cancer du poumon et La Réunion présentait sur ce point le taux le plus élevé des Drom ; sur la période 2013-2015, elle dépassait de 10 à 20 % la moyenne nationale²⁰. Les hommes sont plus largement touchés avec un taux de mortalité trois fois plus élevé que chez les femmes. En 2015, La Réunion faisait partie des trois régions qui excédaient de plus de 20 % le taux national d'hospitalisation et de mortalité pour BPCO²¹.

C. LA REUNION, FORTEMENT TOUCHEE PAR LE DIABETE

En 2014, quatre habitants (18 ans ou plus) de la Réunion sur dix étaient en surpoids, dont 11 % en situation d'obésité. Si le surpoids concerne autant les hommes que les femmes, ces dernières sont davantage touchées par l'obésité (14 %, contre 8 % des hommes), contrairement à la métropole (12 % chez les hommes et les femmes). Le surpoids et l'obésité étaient alors les facteurs les plus fortement liés au diabète à La Réunion (six diabétiques sur dix en surpoids). Une personne sur trois déclarait consommer des boissons sucrées au moins quatre fois par semaine, notamment les hommes et les jeunes (moins de 20 ans)²².

¹⁹ Cancers des voies aérodigestives supérieures, cirrhoses du foie, psychoses alcooliques ou alcoolisme.

²⁰ Bulletin de santé publique-BPS La Réunion-Le Tabac, février 2019.

²¹ Bronchopneumopathie chronique obstructive.

²² En revanche, l'activité physique est plus fréquente à La Réunion qu'en Métropole : 44 % des Réunionnais déclarent pratiquer une activité physique régulièrement contre 34 % en Métropole.

En 2017, l'ARS de La Réunion évaluait à 8 % la part des Réunionnais pris en charge pour diabète²³. En comparaison de la métropole, les femmes étaient davantage atteintes (56 % contre 47 %). Une évaluation qui selon l'ARS sous-estime l'importance du phénomène puisqu'elle ne comptabilise que les personnes prises en charge par le système de santé²⁴, en sachant que la fréquence de cette prise en charge est deux fois plus élevée qu'en moyenne nationale, en tenant compte des effets liés à l'âge. L'ARS précise que leur nombre augmente de 4 % chaque année depuis 2013.

²³ *Le diabète et les personnes diabétiques à La Réunion, Chiffres clés*, édition 2019, ARS-Réunion.

²⁴ L'enquête Baromètre santé réalisée en 2014 évaluait à 9,3 % la prévalence en population générale (15 à 75 ans), ce qui plaçait également La Réunion au premier rang de toutes les régions françaises, avec un taux de prévalence standardisé sur l'âge de 10,2 %, alors deux fois supérieur au taux national (4,7 %). Le taux de mortalité (en cause initiale) était alors trois fois supérieur au taux métropolitain, pénalisant les femmes plus que les hommes.

V. La population réunionnaise vieillit

A. ENTRE « JEUNESSE » ET « GERONTOCROISSANCE » : LES DEFIS REUNIONNAIS

Depuis le début des années 2000, le profil démographique de La Réunion ne cesse de se transformer. En comparaison de la métropole (et plus encore des Antilles), elle demeure encore un territoire jeune, bénéficiant d'une natalité toujours soutenue ; elle n'en est pas moins déjà fortement marquée par l'importance grandissante de sa population la plus âgée (65 ans et plus), dont la part a plus que doublé entre 1990 et 2020 (passant de 5,8 % à 13,1 %) ²⁵. Son indice de vieillissement ²⁶ est passé de 14,6 en 1990 à 35,9 en 2017 (tableau 15). La population réunionnaise compte donc un nombre grandissant de séniors de 65 ans et plus : un sur dix en 2017 contre un sur vingt en 1990 (tableau 16). Y concourent les progrès de l'espérance de vie qui – bien qu'encore en retrait par rapport à la métropole – ne demeurent pas moins remarquables. Rappelons, qu'au début des années 1950, les écarts avec la métropole étaient de 16,5 ans contre un an aujourd'hui.

Tableau 15 : Indice de vieillissement en France métropolitaine et dans les Drom

Département/Pays	1990	1999	2007	2017
Guadeloupe	21,2	31,3	40,3	69,3
Martinique	27,0	38,3	48,2	85,7
Guyane	8,6	8,6	8,5	12,7
La Réunion	14,6	17,2	22,1	35,9
Mayotte	-	-	4,3	4,9
France métro.	50,1	61,8	66,7	80,8

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 1999, 2007 et 2017.

Tableau 16 : Répartition de la population par groupes d'âges dans les Drom et en France métropolitaine de 1990 à 2017 (en %)

Département/ Pays	1990			1999			2007			2017		
	moins de 20 ans	20- 64 ans	65 ans et plus	moins de 20 ans	20- 64 ans	65 ans et plus	moins de 20 ans	20- 64 ans	65 ans et plus	moins de 20 ans	20- 64 ans	65 ans et plus
Guadeloupe	37,6	54,5	7,9	32,7	57,1	10,2	30,7	56,9	12,4	25,9	56,1	18,0
Martinique	34,8	55,7	9,4	30,6	57,7	11,7	28,6	57,6	13,8	23,3	56,8	19,9
Guyane	44,1	52,1	3,8	44,4	51,7	3,8	44,5	51,8	3,8	42,2	52,5	5,4
La Réunion	39,9	54,2	5,8	37,7	55,8	6,5	35,0	57,2	7,8	31,0	57,9	11,1
Mayotte	-	-	-	-	-	-	54,4	43,3	2,4	53,8	43,6	2,7
France Métro.	27,8	58,3	13,9	25,7	58,5	15,9	24,8	58,7	16,5	24,2	56,3	19,5

Source : Insee, recensements de la population de 1990, 1999, 2007 et 2017.

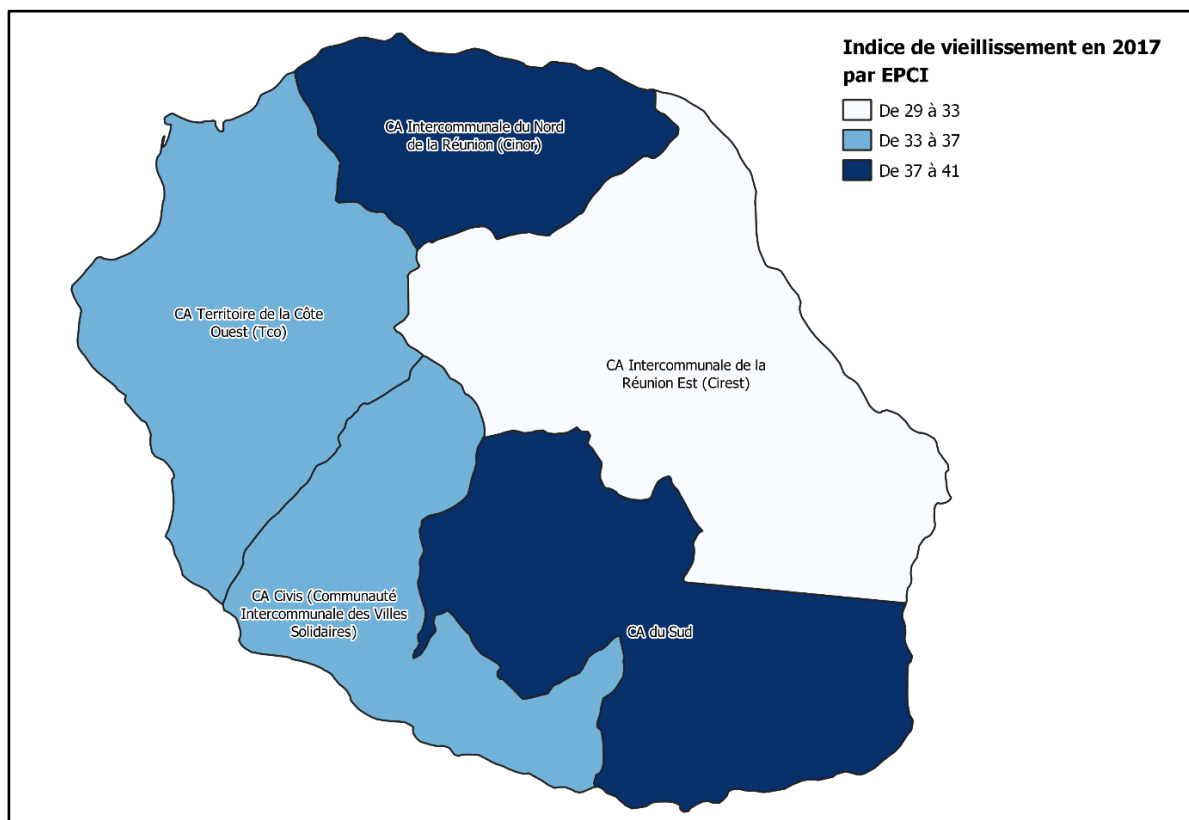
À la différence des Antilles, où ce vieillissement s'accompagne d'un fort déséquilibre de la pyramide des âges, le mouvement prend plutôt la forme d'une « gérontocroissance » : La Réunion voit

²⁵ Estimations de population au 1^{er} janvier 2020 de l'Insee. Soit, en effectif, 112 445 en 2020 contre 34 916 en 1990 (+ 68 %).

²⁶ Rapport de la population des 65 ans ou plus sur la population des moins de 20 ans.

augmenter – en volume – sa population la plus âgée sans que se réduise notablement sa population la plus jeune. En 2017, les moins de 20 ans forment encore 31 % des habitants de l’île et demeurent 2,5 fois plus nombreux que les seniors²⁷ (tableau 16). Une situation originale, qui la distingue aussi bien des Antilles, que de la Guyane ou de Mayotte. Mais elle lui impose aussi une double charge : celle de l’avenir des jeunes et celle d’un « mieux-vivre » des plus anciens. Un « mieux vivre » qui exige une prise en charge efficace de la dépendance et une prévention accrue en tenant en compte des différences d’évolution d’une sous-région à l’autre (carte 2).

Carte 2 : Indice de vieillissement par EPCI à La Réunion en 2017



Source : Insee, recensement de la population 2017.

B. UNE DEPENDANCE PLUS PRECOCE ET PLUS LOURDE A LA REUNION

En 2018, 10,3 % des Réunionnais de 60 ans et plus perçoivent l’allocation personnalisée d’autonomie (APA) (tableau 17). La Réunion compte parmi les départements ayant la plus forte part de bénéficiaires, du fait d’une entrée en dépendance nettement plus précoce qu’au niveau national. Cette dernière décennie, leur nombre a augmenté d’un peu plus de 3 000, à un rythme plus élevé qu’en métropole (+ 21 % contre + 15 %). Trois fois plus de Réunionnais sont concernés que de métropolitains (24,4 % ont moins de 75 ans), et deux fois plus que les Antillais²⁸ (tableau 17). Cette réalité est conforme avec ce qui a été indiqué précédemment de leur état de santé et, notamment,

²⁷ En métropole, les seniors sont aujourd’hui aussi nombreux que les jeunes : ils représentent chacun environ un quart de la population.

²⁸ Dans les autres Drom, seule la Guyane se situe à un niveau supérieur (30 %).

de la fréquence des affections de longue durée pour cause de diabète ou de maladie cardiovasculaire.

En 2018, 25,5 % des bénéficiaires de l'APA à domicile étaient classés en GIR 1 ou GIR 2²⁹, soit 6 points de plus que la moyenne métropolitaine (19,4 %). L'arrivée au grand âge des classes d'âge très pleines des années 1950-1960, combinée à une entrée en dépendance plus précoce, devrait se traduire par une augmentation très sensible du nombre des personnes dépendantes en 2030. Les femmes devraient être majoritaires, du fait de leur espérance de vie plus longue ; elles le sont déjà et plus précocement (dès l'âge de 60 ans) que les métropolitaines. Les besoins d'accompagnement et d'assistance à domicile, dont répartition est déjà très inégale selon les communes, ne cesseront donc de s'amplifier.

C. UN COUT PAR BENEFICIAIRE PLUS ELEVE SUR L'ILE

Les dépenses du département au titre de l'APA (domicile et établissement) se sont élevées à un peu plus de 98 millions d'euros en 2017. Rapportées au nombre de bénéficiaires, le coût unitaire était en moyenne de 6 342 euros contre 2 395 euros en France métropolitaine. Cette différence tient, pour partie, au poids des prises en charge à domicile, en raison d'un coût par bénéficiaire supérieur (6 400 euros contre 5 100 euros en établissement). De plus, le montant versé aux bénéficiaires par la collectivité département varie selon les revenus des bénéficiaires. Du fait de leur situation financière nettement moins favorable que celle des métropolitains, 15 % des Réunionnais bénéficient du minimum vieillesse en 2018 contre 2,9 % pour les métropolitains.

Tableau 17 : Bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), payés au titre du mois de décembre 2018

Département	Bénéficiaires de l'APA à domicile ou en établissement en % de la population		Bénéficiaires de l'APA à domicile en % de la population		Bénéficiaires de l'APA en établissement en % de la population	
	de 60 ans et plus	de 75 ans et plus	de 60 ans et plus	de 75 ans et plus	de 60 ans et plus	de 75 ans et plus
Guadeloupe	7,0	21,8	6,4	19,8	0,6	2,0
Martinique	9,0	26,1	7,5	21,7	1,5	4,3
Guyane	3,2	14,9	2,5	11,7	0,7	3,2
La Réunion	10,3	37,0	9,5	34,2	0,8	2,8
France métro.	7,5	20,9	4,4	12,1	3,2	8,8

L'APA à domicile est consacrée pour l'essentiel au financement (partiel ou intégral) de l'emploi à domicile de tierces personnes. L'APA en établissement permet d'acquitter une partie du tarif dépendance.

Sources : Drees, enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2019.

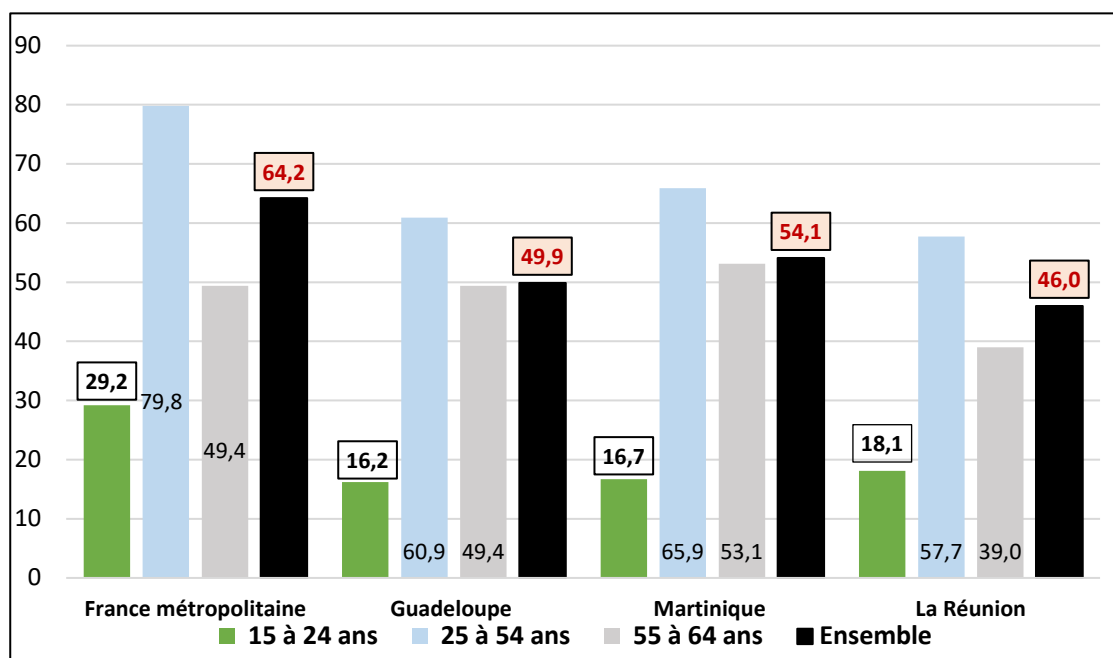
²⁹ Dépendance lourde selon la classification du groupe Iso ressources.

VI. Contexte économique et social

A. UNE FORTE PRECARITE PROFESSIONNELLE

Comme dans l'ensemble des Drom, la faiblesse des taux d'emploi constitue une des caractéristiques majeures de l'économie réunionnaise. Depuis plusieurs décennies, l'île compte moins d'une personne d'âge actif (15-64 ans) sur deux en emploi (46 % en 2017, graphique 7). Le taux de chômage (au sens du BIT) est en conséquence parmi les plus élevés de France. Ce faible taux d'emploi est encore plus marqué chez les jeunes adultes, nombreux à être dépourvus de tout diplôme et durablement maintenus hors de toute activité régulière : en 2017, le taux d'emploi des 15-24 ans n'était que 18,1 % contre 29,2 % en moyenne métropolitaine. Plus largement, la part des personnes d'âge actif, déclarant n'être ni en emploi ni au chômage, s'établit à 15,4 % contre 9,5 % en moyenne nationale, soit le deuxième rang des régions françaises, après la Guyane.

Graphique 7 : Taux d'emploi par classe d'âges à La Réunion, aux Antilles et en France métropolitaine en 2017



Source : Insee, recensement de la population 2017.

B. PAUVRETE ET INEGALITES DE NIVEAU DE VIE : LA REUNION FORTEMENT EXPOSEE

Évalué en référence au seuil national, le taux de pauvreté monétaire est, dans les Drom, deux à quatre fois plus élevé qu'en métropole. Il l'est même cinq fois plus à Mayotte. Les chômeurs, les familles monoparentales, les jeunes et les non-diplômés sont les premiers concernés. Outre un

niveau de vie³⁰ nettement inférieur, les Drom se caractérisent aussi par des inégalités internes plus fortes³¹.

En 2017, les niveaux de vie médians³² mensuels en Martinique (1 360 euros) et en Guadeloupe (1 310 euros) étaient respectivement 20 % et 23 % inférieurs à celui de la Métropole (1 700 euros) (tableau 18). L'écart était plus net encore à La Réunion (1 160 euros) et en Guyane (920 euros). La plus mal lotie est, là encore, Mayotte avec un niveau de vie médian (260 euros) du sixième de la moyenne métropolitaine.

À La Réunion comme aux Antilles, les 30 % les plus modestes disposaient d'un niveau de vie plafond (3^e décile) d'un tiers inférieur à celui de la métropole. À cette précarité financière, s'ajoutent des inégalités plus fortes : à La Réunion, la masse des revenus des 20 % des personnes les plus aisées est 5,4 fois supérieure à la masse des revenus des 20 % les plus modestes (indicateur d'inégalités S80/S20), contre 4 en moyenne métropolitaine³³ (tableau 19).

Tableau 18 : Déciles de niveau de vie mensuel en 2017 (en euros)

	1 ^{er} décile	2 ^e décile	3 ^e décile	4 ^e décile	Médiane	6 ^e décile	7 ^e décile	8 ^e décile	9 ^e décile
Guadeloupe	600	800	950	1 100	1 310	1 530	1 880	2 260	2 940
Martinique	630	800	930	1 190	1 360	1 620	1 890	2 320	3 100
Guyane	360	510	640	780	920	1 190	1 630	2 050	2 810
La Réunion	630	760	850	970	1 160	1 360	1 610	2 030	2 810
Mayotte	0	30	70	140	260	410	740	1 090	1 770
France métro.	900	1 130	1 340	1 520	1 700	1 900	2 130	2 440	3 010

Lecture : en 2017, 30 % des individus (3^e décile) de La Réunion ont un niveau de vie inférieur à 850 euros par mois.
 Source : Insee, Budget de famille 2017 (Audoux L., Mallemanche C., Prévot P., 2020, Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte, *Insee Première*, n° 1804).

³⁰ Le niveau de vie renseigne sur le revenu dont dispose chaque membre du ménage pour faire face aux dépenses d'alimentation, de logement, d'habillement, de transports, de loisirs, etc. Il est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre de ses unités de consommation (UC). Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

³¹ Audoux L., Mallemanche C., Prévot P., 2020, Une pauvreté marquée dans les DOM, notamment en Guyane et à Mayotte, *Insee Première*, n° 1804, juillet.

³² Niveau partageant la population en deux parties égales.

³³ C'est à Mayotte, où une grande part des habitants ne dispose d'aucun revenu régulier, que ces inégalités sont le plus exacerbées.

Tableau 19 : Taux de pauvreté et indicateur d'inégalités en 2017

	Taux de pauvreté Seuil national (en %)	Indicateur d'inégalités : S80/S20	Seuil local	
			Seuil mensuel (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Guadeloupe	34	5,9	790	19
Martinique	33	5,7	820	21
Guyane	53	10,5	550	23
La Réunion	42	5,4	700	16
Mayotte	77	> 80	160	42
France métro.	14	4,0	1 020	15

Lecture : en 2017, par rapport au « seuil de pauvreté national » (60 % du niveau de vie médian), 42 % des Réunionnais sont pauvres. A cette date, le « seuil de pauvreté local » (60 % du niveau de vie médian départemental) était de 700 euros à La Réunion : 16 % des Réunionnais disposaient d'un niveau de vie inférieur à ce seuil. Le niveau de vie des 20 % les plus aisés était alors 5,4 fois plus élevé que celui des 20 % les plus pauvres (S80/S20).

Source : Insee, Budget de famille 2017 (Audoux L., Mallemanche C., Prévot P., 2020, *Insee Première*, n° 1804).

En référence au niveau de vie médian national (tableau 19), plus de quatre Réunionnais sur dix vivaient en dessous du seuil de pauvreté monétaire³⁴ en 2017, soit, pour une personne seule, moins de 1 020 euros par mois. Cette part s'élevait à 53 % en Guyane contre 14 % en métropole³⁵. En référence au niveau de vie médian local³⁶, avec un seuil à 700 euros, le taux de pauvreté (16 %) apparaît plus modéré (tableau 19), loin en tout cas de la situation très spécifique de Mayotte avec 40 % de sa population sous le seuil de pauvreté local qui n'est, pourtant, que de 160 euros mensuels. Dans les deux cas, les catégories de population les plus concernées sont celles qui appartiennent à un ménage dont la personne de référence est chômeur ou non diplômée (tableau 20).

³⁴ Le taux de pauvreté monétaire correspond à la part d'individus dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé « seuil de pauvreté » (exprimé en euros). Ce seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. Avec pour référence le seuil de 60 % du niveau de vie médian. Ainsi, est considérée comme pauvre, au seuil national en 2017, un couple sans enfant qui vit avec moins de 1 515 euros par mois, ou un couple avec deux enfants de moins de 14 ans qui vit avec moins de 2 120 euros par mois.

³⁵ En métropole, seul le département de Seine-Saint-Denis se rapproche des Drom, avec un taux de pauvreté de 28 %.

³⁶ À 60 % du niveau de vie médian du département.

Tableau 20 : Part des personnes en dessous des seuils de pauvreté selon les caractéristiques de la personne de référence du ménage à La Réunion en 2017
(en %)

	Seuil national	Seuil local
Ensemble	42	16
En emploi	22	8
Chômeur	86	33
Diplôme de l'enseignement supérieur	6	3
Pas ou peu diplômé	59	23
Moins de 35 ans	46	13
65 ans ou plus	47	16
Personne seule	53	26
Famille monoparentale	60	13
Couple avec au moins un enfant	34	15
Ménage complexe	50	19

Lecture : à La Réunion, en 2017, au seuil national, 86 % des personnes vivant dans un ménage dont la personne de référence est chômeur sont pauvres. Au seuil local, le taux n'est que 33 % des personnes dans la même situation.

Source : Insee, Budget de famille 2017 (Audoux L., Mallemanche C., Prévot P., 2020, *Insee Première*, n° 1804).

C. LES MÈRES ISOLÉES ET LEURS ENFANTS TRÈS TOUCHÉES PAR LA PAUVRETÉ

En 2017, 64 281 mères réunionnaises élevaient seules leurs enfants (soit 28 % des mères d'enfant(s) de moins de 25 ans contre 12,5 % en métropole) et six sur dix vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 34 % des couples avec enfants (tableau 20). Ce risque de pauvreté s'accroît avec le nombre d'enfants et s'élève à 79 % pour celles ayant trois enfants ou plus. Ces mères isolées cumulent, il est vrai, tous les facteurs de risques. Leur faible niveau de qualification fait généralement obstacle à leur emploi et, quand elles en trouvent un, s'ajoute alors la difficulté à faire garder leurs enfants. De plus, leur faible niveau de formation et leur absence de diplôme rendent difficile le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s), favorisant la reproduction d'une génération à l'autre du risque de pauvreté.

Les enfants dont les parents sont sans emploi sont très souvent en situation de pauvreté. C'est notamment le cas de ceux vivant dans une famille monoparentale, généralement à la charge de leur mère, souvent peu diplômée et qui – près de sept fois sur dix – est sans emploi (tableau 21). Alors que les enfants vivant en famille monoparentale représentent 40,5 % de l'ensemble des enfants, ils forment près de 65 % de ceux dont les parents n'ont pas d'emploi³⁷.

³⁷ À La Réunion, cette précarité vécue par les enfants se vérifie pour les ménages complexes (abritant plusieurs familles et/ou plusieurs générations), également confrontés à de fortes difficultés économiques. Mais c'est incontestablement à Mayotte que la situation de pauvreté des enfants est la plus préoccupante : huit sur dix sont dans ce cas.

Tableau 21 : Part des enfants vivant dans une famille dont les parents n'ont pas d'emploi et ne sont ni retraités ni étudiants en 2017 (en %)

Département/ Pays de résidence	Part des enfants vivant dans une famille				
	dont les parents n'ont pas d'emploi et ne sont ni retraités ni étudiants			monoparentale, parmi l'ensemble des enfants dont le parent n'a pas d'emploi	monoparentale parmi l'ensemble des enfants
	Parmi l'ensemble des enfants	Parmi les enfants vivant dans une famille monoparentale	Parmi les enfants de familles constituées d'un couple		
Guadeloupe	42,0	60,8	20,4	77,3	53,4
Martinique	38,9	55,3	18,0	79,7	56,1
Guyane	55,3	72,0	39,1	64,3	49,5
La Réunion	43,0	68,8	25,4	64,9	40,5
France métro.	16,4	39,4	9,2	57,1	23,8

Source : Insee, recensement de la population 2017.

D. L'APPORT RELATIF DES PRESTATIONS SOCIALES

Le faible niveau des revenus primaires explique la part importante des prestations sociales dans le revenu des ménages les plus modestes. Fin 2017, La Réunion comptait 163 200 allocataires de minima sociaux et les prestations non contributives³⁸ constituaient en moyenne près de 60 % du revenu disponible des 20 % des ménages les plus modestes (tableau 22). Cela vérifie tout particulièrement pour les mères élevant seules leur(s) enfant(s)³⁹. Bien qu'elles réduisent en partie les inégalités de revenus primaires, ces prestations ne suffisent pas à annuler tous les risques associés aux situations de grande pauvreté que connaît une partie encore importante des populations ultramarines.

Affichant la situation sociale la plus défavorable, après la Guyane et Mayotte, La Réunion est très logiquement la région française qui compte une des plus larges part d'allocataires de prestations sociales. Elle est ainsi au 1^{er} rang des tous les Drom pour la part de sa population (26,6 %) couverte par le revenu de solidarité active (RSA), taux cinq fois supérieur à la moyenne nationale (5,3 %). Il en va de même pour la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) (tableau 23). Plus largement, La Réunion se place au 1^{er} rang des régions pour les foyers fiscaux non imposés – 74,9 % en 2012 – contre 48,0 % en moyenne nationale.

³⁸ Minima sociaux, prestations familiales et prestations logement. Distinctes de celles accordées en contrepartie de cotisations, par exemple : allocations chômage, pensions de retraite, etc.

³⁹ Ces prestations concourent pour 29 % aux revenus de celles ayant un enfant, 41 % pour celles ayant deux enfants et 68 % pour celles avec trois enfants ou plus. En comparaison, les prestations sociales représentent 11 % des revenus pour un couple avec enfants, et 15 % pour les femmes ou les hommes vivant seul(e)s.

Tableau 22 : Part des prestations sociales dans le revenu disponible des ménages selon le quintile de niveau de vie en 2017 (en %)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	France métro.
Inférieur au 1^{er} quintile	58,8	54,4	70,0	59,9	24,9	33,0
Entre le 1^{er} et le 2^e quintile	38,0	39,8	61,1	47,3	37,3	10,8
Entre le 2^e et le 3^e quintile	20,0	15,4	41,5	27,9	30,0	4,6
Entre le 3^e et le 4^e quintile	6,5	4,8	12,6	9,2	8,1	2,9
Supérieur au 4^e quintile	1,6	1,9	2,3	2,0	1,7	0,9

Lecture : à La Réunion, en 2017, les prestations représentent 59,9 % du revenu disponible des ménages dont le niveau de vie est inférieur au premier quintile.

Source : Insee, Budget de famille 2017 (Audoux L., Mallemanche C., Prévot P., 2020, *Insee Première*, n° 1804).

Tableau 23 : Population couverte par le revenu de solidarité active (RSA) fin 2019, part des allocataires du minimum vieillesse parmi les 60 ans ou plus fin 2018 et part des bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) en 2018

	Population couverte par le RSA* au 31/12/2019 en % de la population totale	Part des allocataires du minimum vieillesse au 31/12/2018 au sein de la population de 60 ans et plus (%)	Bénéficiaires de la CMU-C en 2018 en % de la population totale
Guadeloupe	21,8	20,4	28,0
Martinique	17,6	13,2	21,7
Guyane	23,0	15,8	31,9
La Réunion	26,6	15,0	35,2
Mayotte	5,3	32,0 (**)	—
France métro.	5,3	2,9	7,6

* Allocataire, conjoint et personnes à charge. Hors « RSA jeunes » (à la charge de l'État).

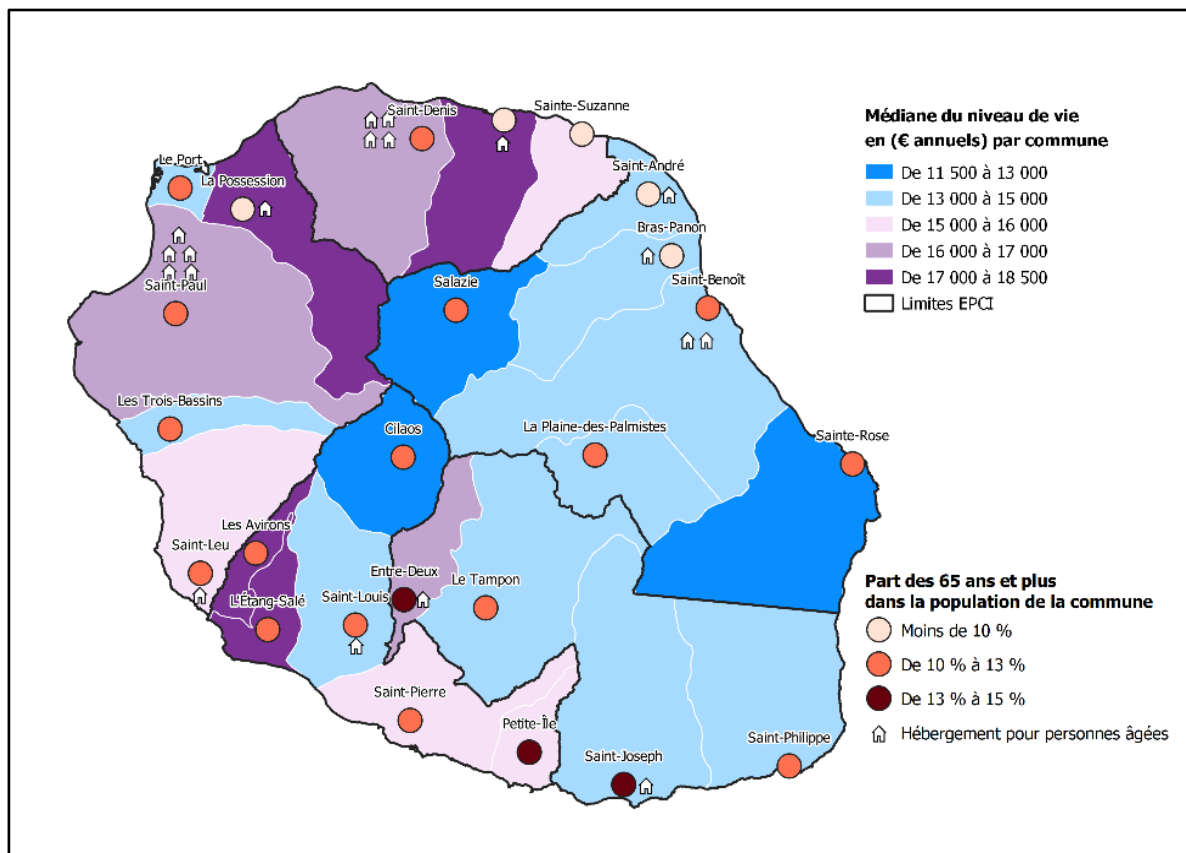
** En 2014, source https://www.assemblee-nationale.fr/14/rapports/r4054.asp#P194_22789.

Sources : Cnaf, MSA ; Insee, estimations de population ; données CNAMTS, RSI, CCMSA, calculs Fonds CMU.

E. LES PERSONNES AGEES SOUVENT PAUVRES ET EN MOINS BONNE SANTE

À La Réunion, près de 40 % des personnes âgées vivent sous le seuil de pauvreté, contre 9 % en métropole. Elles sont aussi en moins bonne santé, avec des maladies chroniques plus fréquentes pour plus des trois quarts des 65 ans ou plus, contre un peu moins des deux tiers en métropole. Du reste, 32 % jugent leur état de santé mauvais ou très mauvais contre 17 % en Métropole, et sont de fait un peu plus souvent en perte d'autonomie : c'est le cas de 19 % des 60 ans ou plus, contre 15 % en métropole. Le vieillissement et la pauvreté sont plus marqués dans les EPCI de l'Est (Cirest) et du Sud (CA du Sud). C'est le cas notamment dans les communes de Salazie, Cilaos et Sainte Rose. Ces trois communes comptent déjà, en moyenne, 13 à 19 % de seniors de 65 ans ou plus et, par ailleurs, ne disposent d'aucune structure d'hébergement (carte 3).

Carte 3 : Niveau de vie médian de la population, part des 65 ans ou plus et hébergement pour personnes âgées par commune à La Réunion en 2017



Source : Insee, recensement de la population 2017 ; base permanente des équipements 2018.

F. UNE PRISE EN CHARGE A DOMICILE QUI MOBILISE PLEINEMENT LA SOLIDARITE FAMILIALE

Les « grands-aînés » (75 ans ou plus) vivant seuls sont rares, mais beaucoup vivent dans des conditions très précaires. En comparaison de la métropole, leur accès à une maison de retraite demeure très rare⁴⁰, y compris pour ceux en perte d'autonomie. Cette situation tient certes à la vivacité des solidarités familiales, mais plus encore à la pénurie relative de l'offre institutionnelle, à sa localisation privilégiée dans les communes rassemblant les populations les mieux loties financièrement (carte 3) et à son coût inabordable pour la majorité des personnes (ou familles) concernées. La Réunion est l'un des départements français où ce taux d'équipement est le plus faible : 36,9 ‰ contre 122 ‰ en métropole. Comme aux Antilles, la très grande majorité des réunionnais bénéficiaires de l'APA vivent à leur domicile.

La solidarité intergénérationnelle permet de répondre pour partie aux besoins des personnes âgées. L'enquête MFV a montré qu'en 2011, 40 % des seniors de 60 ans ou plus recevaient une « aide non financière » de leur entourage, principalement de leur(s) enfant(s) ou d'un membre de la famille, contre 21 % en métropole (graphique 8). Cette aide peut intervenir pour les tâches administratives, l'entretien de la maison ou les courses (graphique 9). C'est à La Réunion⁴¹ que cette assistance de la famille aux aînés est la plus élevée. Une solidarité d'autant plus utile que les faibles moyens

⁴⁰ Ils ne sont que 5 % à vivre en institution, contre 10 % en métropole.

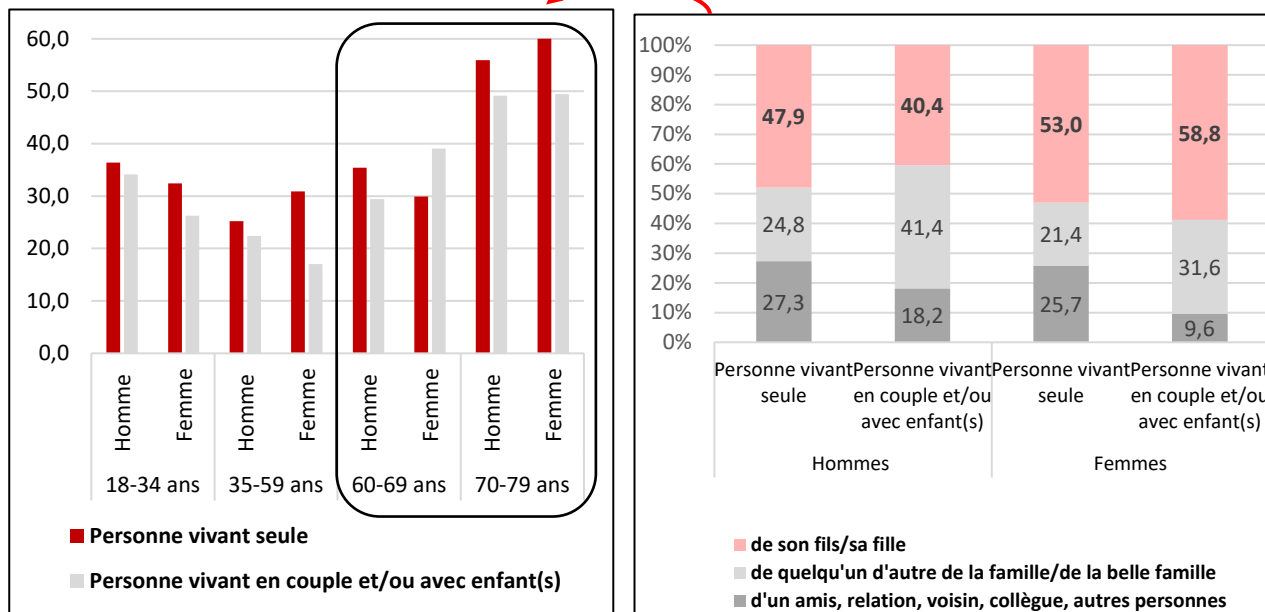
⁴¹ Et en Guyane.

financiers des « *granmoun* » leur ferment souvent l'accès aux services professionnels à la personne. Si les soins sont en large part assurés par des infirmiers libéraux, la solidarité intergénérationnelle occupe encore une place importante dans la prise en charge des « aînés dépendants » qui, dans leur grande majorité, sont maintenus à domicile.

Graphique 8 : Part des aides reçues et apportées selon l'âge à La Réunion (en %)

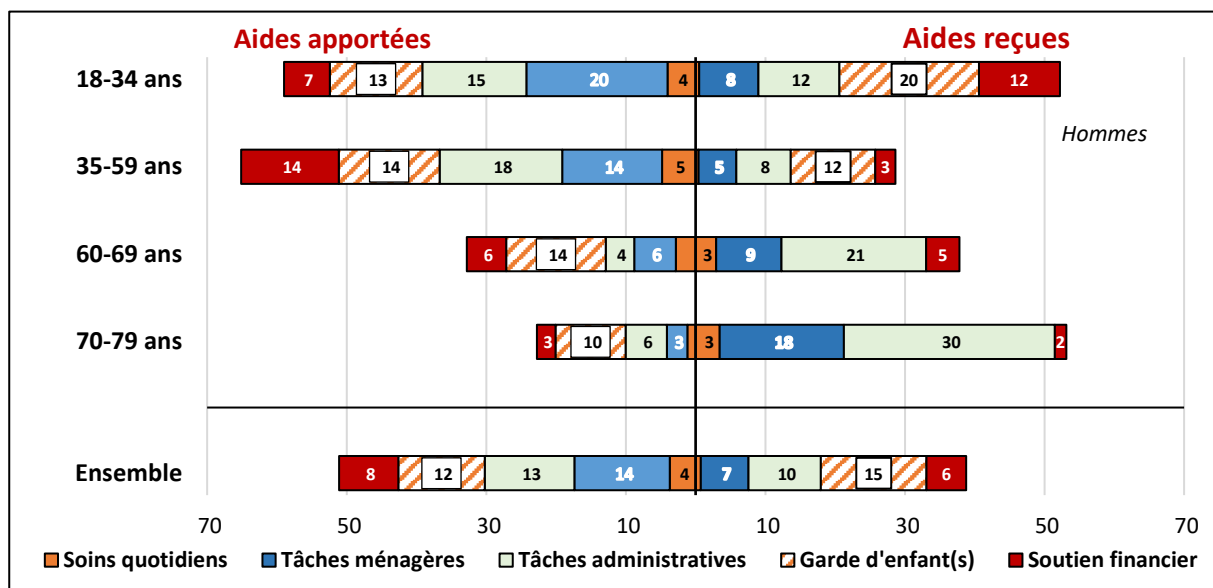
a. Part des individus recevant au moins une aide non financière selon l'âge, le sexe et le type de ménage dans lequel ils vivent à La Réunion

b. De quel membre de l'entourage ou de la famille provient cette aide pour les 60 ans et plus ?



Source : Insee-Ined, MFV 2009-2010.

Graphique 9 : Types d'aides apportées et reçues selon l'âge à La Réunion (en %)



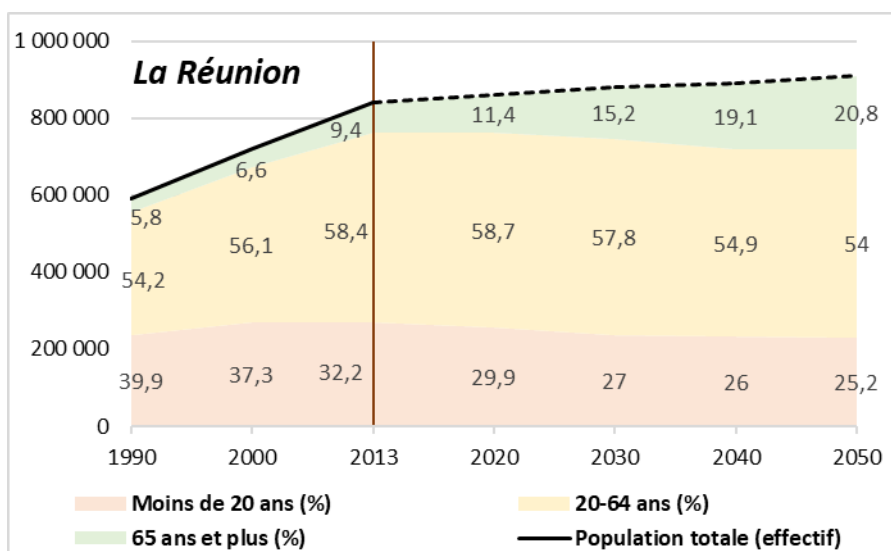
Champ : 18-79 ans résidant à la Réunion.
Source : Insee-Ined, MFV 2009-2010.

VII. La Réunion à l'horizon 2050

Une projection réalisée par l'Insee prolongeant les tendances démographiques récentes, confirme le maintien de la croissance de la population réunionnaise, jusqu'à atteindre 1 070,6 millions d'habitants en 2050 selon le scénario de référence proposé par l'Insee (tableau A1 en annexe). Sous l'hypothèse d'un maintien de la fécondité, le solde naturel devrait demeurer le moteur de la croissance démographique (tableau A2 en annexe). Le volume des naissances devrait néanmoins se stabiliser en raison de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer, tandis qu'augmenterait à l'inverse le total des décès liés au vieillissement.

En 2050, un peu plus d'un réunionnais sur cinq serait âgé de 65 ans ou plus (graphique 10), accentuant les effets du vieillissement évoqués plus haut. Pour la première fois, La Réunion compterait presque autant de seniors que de jeunes de moins de 20 ans⁴² (tableau A3 en annexe). La progression devrait être plus vive pour les 75 ans ou plus, accentuant fortement les enjeux de la dépendance évoqués précédemment. En 2050, leur total avoisinerait les 110 000, contre seulement 30 000 en 2013, soit un triplement de leur part dans la population de l'île (12,3 % en 2050 contre 3,8 % en 2013).

Graphique 10 : Évolution de la population et de la structure par grands groupes d'âges à l'horizon 2050



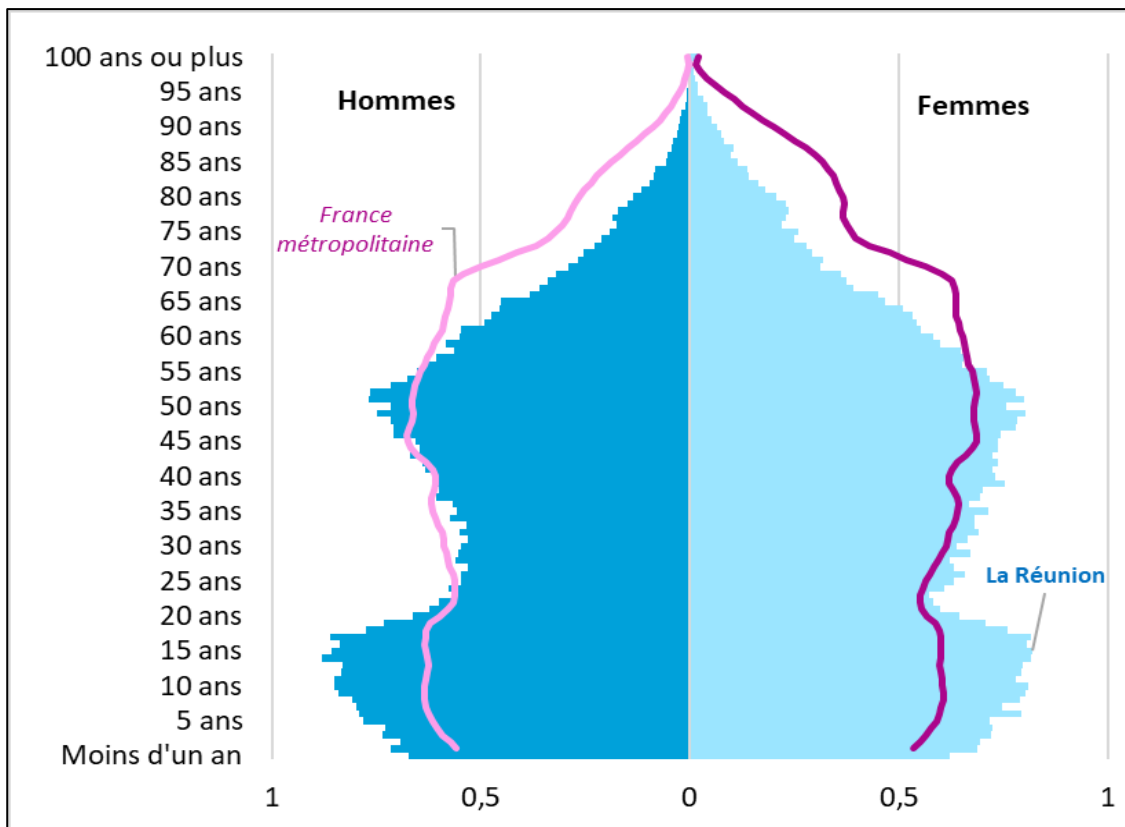
Source : Insee, recensements de la population et projections.

L'âge moyen de la population en 2050 s'établirait à 41 ans⁴³, contre 34 ans en 2013, et sa structure d'ensemble serait comparable à celle de la métropole de 2013. Avec une répartition par âge relativement uniforme, la pyramide des âges de La Réunion aurait une forme de cylindre (graphique 11) qui la distinguerait très nettement de celles de la Martinique et de la Guadeloupe qui, à la même date, prendraient plutôt la forme d'un champignon.

⁴² Il y a à peine dix ans, en 2010, l'île comptait encore plus de deux jeunes pour un senior, respectivement 32 % et 14 % de la population.

⁴³ En métropole, l'âge moyen serait de 45 ans en 2050.

Graphique 11 : Pyramides des âges de La Réunion en 2050



Source : Insee, recensement de la population.

ANNEXE

Tableau A1 : Entre 967 000 et 1 113 000 habitants à La Réunion en 2050

Évolution de la population à l'horizon 2050 selon les trois scénarios				
	recensement	scénario haut	scénario de référence	scénario bas
1990	597,8			
1999	703,8			
2007	794,1			
2013	835,1			
2014		844,8	843,3	839,8
2015		854,4	851,5	844,5
2016		864,1	859,8	849,3
2017		873,6	867,8	853,9
2018		882,9	875,7	858,5
2019		892,1	883,6	863,0
2020		901,2	891,4	867,5
2021		910,2	898,9	871,8
2022		919,0	906,5	876,1
2023		927,7	913,9	880,3
2024		936,3	921,1	884,4
2025		944,7	928,3	888,4
2026		953,0	935,3	892,3
2027		961,2	942,2	896,1
2028		969,1	948,9	899,8
2029		977,0	955,6	903,5
2030		984,8	962,1	907,2
2031		992,4	968,6	910,7
2032		999,9	975,0	914,2
2033		1 007,4	981,2	917,7
2034		1 014,6	987,4	921,1
2035		1 021,7	993,4	924,4
2036		1 028,7	999,3	927,7
2037		1 035,6	1 005,1	934,0
2038		1 042,3	1 010,8	937,1
2039		1 048,9	1 016,4	940,2
2040		1 055,3	1 021,9	943,2
2041		1 061,7	1 027,2	943,2
2042		1 067,9	1 032,5	946,1
2043		1 074,0	1 037,7	949,0
2044		1 079,9	1 042,8	951,9
2045		1 085,8	1 047,8	954,7
2046		1 091,5	1 052,6	957,4
2047		1 097,0	1 057,2	960,0
2048		1 102,4	1 061,9	962,5
2049		1 107,6	1 066,3	965,0
2050		1 112,7	1 070,6	967,3

Sources : Insee, recensements de la population, statistiques de l'état civil, projections Omphale 2017.

Tableau A2 : La croissance annuelle moyenne de la population de La Réunion de 1990 à 2050

	Taux de variation annuel moyen dû au solde apparent des entrées-sorties	Taux de variation annuel moyen dû au solde naturel	Taux de variation annuel moyen de la population
1990-1999	0,2	1,6	1,8
1999-2007	0,1	1,4	1,5
2007-2013	- 0,4	1,3	0,8
2013-2020	- 0,2	1,0	0,9
2020-2030	- 0,2	1,0	0,8
2030-2040	- 0,2	0,8	0,6
2040-2050	- 0,2	0,7	0,5

Sources : Insee, RP, statistiques de l'état civil, scénario de référence de projection Omphale 2017.

Tableau A3 : Évolution du nombre d'habitants à La Réunion par tranche d'âge entre 2013 et 2050

	0-19 ans	20-59 ans	60 ans ou plus
1990	239	308	51
1999	265	372	67
2007	278	428	88
2013	269	451	115
2020	270	471	151
2025	270	475	183
2030	272	474	216
2035	277	474	242
2040	279	483	260
2045	282	491	275
2050	285	496	289

Tableau A4 : Évolution du nombre de naissances, de décès et du solde naturel à La Réunion depuis 1946

Années	Naissances	Décès	Solde naturel	Années	Naissances	Décès	Solde naturel
1946	9 021	4 985	4 036	1984	13 129	3 079	10 050
1947	9 893	5 183	4 710	1985	13 174	3 055	10 119
1948	9 932	6 898	3 034	1986	12 797	3 065	9 732
1949	10 832	4 690	6 142	1987	12 599	3 090	9 509
1950	11 714	5 570	6 144	1988	13 561	3 163	10 398
1951	11 684	4 653	7 031	1989	13 898	3 307	10 591
1952	13 231	4 677	8 554	1990	13 877	3 153	10 724
1953	13 597	4 444	9 153	1991	14 071	3 412	10 659
1954	13 613	4 064	9 549	1992	14 197	3 347	10 850
1955	14 082	4 394	9 688	1993	13 388	3 205	10 183
1956	14 129	3 746	10 383	1994	13 289	3 045	10 244
1957	14 484	4 364	10 120	1995	13 053	3 420	9 633
1958	14 271	4 594	9 677	1996	13 047	3 565	9 482
1959	14 388	4 422	9 966	1997	13 638	3 557	10 081
1960	14 856	3 892	10 964	1998	13 538	3 731	9 807
1961	15 205	4 001	11 204	1999	13 741	3 795	9 946
1962	15 937	4 121	11 816	2000	14 842	3 703	11 139
1963	16 482	4 058	12 424	2001	14 541	3 695	10 846
1964	16 681	3 960	12 721	2002	14 261	4 001	10 260
1965	16 869	3 806	13 063	2003	14 427	4 041	10 386
1966	16 683	4 824	11 859	2004	14 545	3 884	10 661
1967	16 013	3 586	12 427	2005	14 799	4 357	10 442
1968	15 827	3 763	12 064	2006	14 495	4 323	10 172
1969	15 153	3 854	11 299	2007	14 808	3 974	10 834
1970	13 437	3 663	9 774	2008	14 927	4 115	10 812
1971	14 432	3 494	10 938	2009	14 299	4 109	10 190
1972	13 740	3 391	10 349	2010	14 146	4 220	9 926
1973	13 287	3 377	9 910	2011	14 124	4 002	10 122
1974	13 425	3 119	10 306	2012	14 288	4 167	10 121
1975	13 288	3 182	10 106	2013	14 002	4 258	9 744
1976	12 818	3 076	9 742	2014	14 095	4 355	9 740
1977	12 507	3 092	9 415	2015	14 011	4 531	9 480
1978	11 946	3 098	8 848	2016	13 742	4 689	9 053
1979	12 413	2 982	9 431	2017	13 708	4 673	9 035
1980	12 272	3 237	9 035	2018	13 364	5 011	8 353
1981	11 838	3 135	8 703	2019	13 168	5 061	8 107
1982	11 964	3 048	8 916	2020			
1983	12 496	3 280	9 216				

Source : Insee, statistiques de l'état civil.

Tableau A5 : Évolution de la population municipale à La Réunion entre 2012 et 2017

	Population municipale au recensement 2017	Population municipale au recensement 2012	Taux de croissance annuel moyen entre 2012 et 2017	Taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2012
	nombre		en %	
Nord / Cinor	205 275	199 222	0,6	0,6
Saint-Denis	147 931	145 238	0,4	0,6
Sainte-Marie	33 839	31 596	1,4	0,3
Sainte-Suzanne	23 505	22 388	1,0	0,5
Ouest / TCO	212 382	212 561	0,0	0,9
Le Port	34 128	36 952	- 1,6	- 0,7
La Possession	33 020	30 653	1,5	2,4
Saint Leu	33 576	32 971	0,4	2,3
Saint-Paul	104 519	104 646	0,0	0,7
Trois-Bassins	7 139	7 339	- 0,6	1,2
Sud	308 869	299 446	0,6	1,2
Civis	180 434	175 269	0,6	1,1
Les Avirons	11 345	11 181	0,3	2,1
Etang-Salé	13 894	13 647	0,4	0,7
Petite-ile	12 162	11 564	1,0	- 0,2
Saint-Louis	53 365	52 614	0,3	1,0
Saint-Pierre	84 212	80 823	0,8	1,4
Cilaos	5 456	5 440	0,1	- 1,3
Casud	128 435	124 177	0,7	1,3
Entre-deux	6 902	6 405	1,5	1,8
Saint-Joseph	37 644	37 069	0,3	1,4
Saint-Philippe	5 260	5 072	0,7	- 0,2
Le Tampon	78 629	75 631	0,8	1,4
Est / Cirest	127 133	122 715	0,7	1,3
Bras-Panon	12 811	12 298	0,8	1,9
La Plaine-des-Palmistes	6 565	5 574	3,3	3,4
Saint-André	56 268	54 721	0,6	1,0
Saint-Benoît	37 759	36 025	0,9	1,5
Sainte-Rose	6 418	6 777	- 1,1	0,3
Salazie	7 312	7 320	0,0	0,4
La Réunion	853 659	833 944	0,5	1,0
Guadeloupe*	390 253	403 314	- 0,5	0,2
Martinique	372 594	388 364	- 0,8	- 0,3
Guyane	268 700	239 648	2,5	2,9
DOM (hors Mayotte)	1 885 206	1 865 270	0,2	0,7
Métropole	64 639 133	63 375 971	0,4	0,5
France (hors Mayotte)	66 524 339	65 241 241	0,4	0,5

* Hors Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Source : Insee, recensements de la population.



Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge est placé auprès du Premier ministre. Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

RETROUVEZ LES DERNIÈRES ACTUALITÉS DU HCFEA :
www.hcfea.fr



Le HCFEA est membre du réseau France Stratégie (www.strategie.gouv.fr)
Adresse postale : 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP

